

Assemblée Générale de l'UNSS du 27 juin 2023

Budget 2023-2024 – Nathalie FRANCOIS pour le SNEP-FSU

Les débats qui se tiennent montrent qu'il y a une incompréhension totale des répartitions des crédits d'animation. Les collègues ne savent rien de ce que la DN leur versera. Auparavant chacun-e savait que les crédits versés dépendaient des critères connus par tous : nombre d'AS, taux de pénétration de licencié-es, surface géographique, etc. Maintenant les services ne savent plus ce que les autres reçoivent. Cela va générer des tensions entre services.

Prenons l'exemple d'un investissement : un service départemental avait le projet d'acheter une remorque pour la course d'orientation. Il avait fait des provisions depuis plusieurs années. Aujourd'hui, puisque vous avez vidé les caisses des services, il n'a plus l'argent pour le faire. Il va quand même faire la demande à laquelle on ne répondra peut-être pas favorablement. Et peut-être que c'est un autre service qui aura l'autorisation d'acheter cette remorque, alors qu'il n'avait fait aucune provision. Vous voyez bien que ça ne va pas.

Sur la ligne directrice « contenir la hausse des transports » : si l'UNSS ne peut pas agir sur l'augmentation du coût de l'énergie et des carburants elle peut agir sur le coût des transports. Depuis janvier, le SNEP-FSU, n'a fait que vous alerter sur les difficultés.

Il aura fallu attendre le 31 mai pour que vous fassiez une enquête. Des coordonnateurs de district vous ont fait part de leur projet de démission à la prochaine rentrée. Des motions ont été déposées dans plusieurs CD UNSS. Les petits transporteurs historiques ont été écartés de l'accord. Certains transporteurs avec lesquels nous travaillions auparavant pensaient qu'ils avaient signé un accord avec la « grande UNSS nationale » et ont passé leur tarif par exemple de 120 à 680€. Or ils pensaient qu'ils n'auraient pas à appliquer ce tarif avec l'UNSS locale.

Le SNEP-FSU a déjà fait des propositions :

- Ré-ouvrir l'appel d'offre aux transporteurs « historiques »
- Renégocier les conditions tarifaires
- Trouver une solution pour que les transports des AS habituellement remboursés au-delà des 50 % puissent être compensés.

Il faut absolument revoir cet accord.

Sur la masse salariale : on est aujourd'hui à 22,3% dans la part du budget. On était à un peu plus de 20% ces dernières années. Ça ne peut pas continuer comme ça. Nous demandons à revenir aux alentours de 20%.

RÉSULTAT DU VOTE

Le budget 2023-2024 a été adopté avec 25 voix POUR – 2 Abstentions – **21 CONTRE**

À noter que le SNEP-FSU a demandé un vote à bulletin secret et voté CONTRE bien évidemment tout comme les élu-es des AS.

Réponses du directeur national et de la directrice financière :

- Les services ont gonflé leurs budgets
- Il faut réduire les activités
- On a beaucoup échangé (ndlr : avec le SNEP-FSU et les élu-es des AS)
- On ne changera rien sur l'accord cadre transport

AG de l'UNSS – 27 juin 2023 – Clôture provisoire exercice 2022 – intervention du SNEP-FSU

Réponse du ministère :

Il va falloir revoir assez rapidement l'accord cadre transport

Remarques SNEP-FSU post AG : aucune réponse ne nous a été apportée concernant la répartition, le montant et le calendrier de versement des crédits d'animation. La DN UNSS ne reviendra pas sur la masse salariale. Bref, circulez, il n'y a rien à voir !

Pour compléter cet article retrouvez les autres interventions et le compte-rendu du SNEP-FSU sur [notre site](#)